



Liquidation matrimonial divorce

Par **Petite souris**, le 23/11/2020 à 15:24

Bonjour

mon ex conjoint a hérité de ses parents une vieille ferme que nous avons rénové elle ne valait pas grand chose mais maintenant elle vaut 220 000€ Il me doit la plus value de nos rénovations soit 40 000€ Nous avons également fait dans cette ferme 2 appartements d'une valeur de 170 000€ mon ex me laisse la maison de base en pension compensatoire et je lui rachète les 2 appartements ma question est la suivante comment devons nous faire pour payer le moins de frais de notaire possible ?

donnation aux enfants des appartements et que je reste usufruitière ... ? Et me vendre la maison ou donation des 2 parents aux enfants maison plus appartements et que je reste usufruitière des appartements et de la maison ?

merci de votre aide